GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Crête, pile sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux		R	R
— —	1 sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (R)
— —	2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)	R (R)
— —	3 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (R)
— —	4 pin gris	R (PG)	R (R)
— —	5 pin gris	R (PG)	R (R)
— —	6 thuya (cèdre)	R (C)	R (R)
— —	7 mélèze	R (L)	R (R)
— —	8 mélèze (plantation)	R P	R (R)
Pessière		R (E)	R (R)
— —	1 épinette noire et/ou l'épinette rouge occupent plus de 75% de la pore-tête)	R (E)	R (R)
— —	2 thuya (cèdre)	R (Ch)	R (R)
— —	3 mélèze	R (Ch)	R (R)
— —	4 pruche	R (Pr)	R (R)
— —	5 épinette noire et/ou pin rouge	R (Pr)	R (R)
— —	6 pin rouge	R (Pr)	R (R)
— —	7 pin gris	R (Pr)	R (R)
— —	8 sapin et/ou épinette	R (Pr)	R (R)
— —	(plantation d'épinette blanche)	R (P)	R (R)
— —	(plantation d'épinette noire)	R (P)	R (R)
— —	(plantation d'épinette rouge)	R (P)	R (R)
— —	(plantation d'épinette noire)	R (P)	R (R)
— —	(plantation d'épinette rouge)	R (P)	R (R)
Sapinière		R (S)	R (R)
— —	1 sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la porte résineuse)	R (S)	R (R)
— —	2 thuya (cèdre)	R (C)	R (R)
— —	3 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (R)
— —	4 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (R)
— —	5 mélèze	R (L)	R (R)
— —	6 pin gris	R (Pr)	R (R)
— —	7 pruche	R (Pr)	R (R)
— —	8 peuplier	R (Pr)	R (R)
— —	(plantation de sapin baumier)	R (P)	R (R)
Pinède à pin rouge		R (Pr)	R (R)
— — —	1 le pin rouge occupe plus de 75% de la porte résineuse)	R (Pr)	R (R)
— — —	— avec thuya (cèdre)	R (C)	R (R)
— — —	— avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (R)
— — —	— avec mélèze	R (L)	R (R)
— — —	— avec pruche	R (Pr)	R (R)
— — —	— avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (R)
— — —	(plantation)	R P	R (R)
— — —	Plantation de pin sylvestre	R P	R (R)
Pinède à pin gris		R (Pg)	R (R)
— — —	1 le pin gris occupe plus de 75% de la porte résineuse)	R (Pg)	R (R)
— — —	— avec thuya (cèdre)	R (C)	R (R)
— — —	— avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (R)
— — —	— avec mélèze	R (L)	R (R)
— — —	— avec pin rouge	R (Pr)	R (R)
— — —	— avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (R)
— — —	— avec pruche	R (Pr)	R (R)
— — —	— avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (R)
— — —	(plantation)	R P	R (R)
Cédrière		R (C)	R (R)
— — —	1 le thuya occupe plus de 75% de la porte résineuse)	R (C)	R (R)
— — —	2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (R)
— — —	3 mélèze	R (L)	R (R)
— — —	4 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (R)
— — —	5 pin gris	R (Pr)	R (R)
— — —	6 pruche	R (Pr)	R (R)
— — —	7 sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (R)
— — —	(plantation de thuya)	THO P	R (R)
Pruchière		R (Pr)	R (R)
— — —	1 la pruche occupe plus de 75% de la porte résineuse)	R (Pr)	R (R)
— — —	2 thuya (cèdre)	R (C)	R (R)
— — —	3 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (R)
— — —	4 mélèze	R (L)	R (R)
— — —	5 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)	R (R)
— — —	6 pin gris	R (Pr)	R (R)
— — —	7 peuplier	R (Pr)	R (R)
— — —	8 sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (R)
— — —	(plantation de thuya)	THO P	R (R)
— — —	(plantation de mélèze japonais)	MEL P	R (R)
— — —	(plantation de mélèze laricin)	MEL P	R (R)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus résineux mélangés avec pin gris		F (R)	F (R) (PG)
— — — —	avec pin blanc	F (R)	F (R) (PB)
— — — —	avec pin rouge	F (R)	F (R) (PR)
— — — —	avec mélèze	F (R)	F (R) (L)
— — — —	avec sapin	F (R)	F (R) (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge		BB (R)	BB (R) (E)
— — — —	avec épinette noire	BB (R)	BB (R) (N)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	BB (R)	BB (R) (E)
— — — —	avec pin gris	BB (R)	BB (R) (PG)
— — — —	avec pin blanc	BB (R)	BB (R) (PB)
— — — —	avec pin rouge	BB (R)	BB (R) (PR)
— — — —	avec mélèze	BB (R)	BB (R) (L)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux		BJ (R)	BJ (R) (R)
Feuillus résineux		F (R)	F (R) (R)
— — — —	avec sapin	F (R)	F (R) (S)
— — — —	avec pin gris	F (R)	F (R) (PG)
— — — —	avec pin blanc	F (R)	F (R) (PB)
— — — —	avec pin rouge	F (R)	F (R) (PR)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	F (R)	F (R) (E)
— — — —	avec résineux	F (R)	F (R) (R)
Cédraie rouge résineuse		C (R)	C (R) (R)
Exotière résineuse		C (R)	C (R) (R)
Mélanges à feuillus tolérants		MFA	MFA (R)
— — —	sur station humide	MFA	MFA (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F	F
— —	d'essences intolérantes	F	F
— —	d'essences tolérantes	F	F
— —	sur station humide	F	F
— —	(plantation)	F	F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris.		BB	BB
— — —	bouleaux jaunes	BJ	BJ
Peupleraies		PE	PE
Frênaies		FR	FR
Érablières		ERS	ERS
— — —	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris.	ERS (BB)	ERS (BB)
— — —	bouleaux jaunes	ERS (BJ)	ERS (BJ)
— — —	peupliers	ERS (E)	ERS (E)
— — —	à feuillus d'essences intolérantes	ERS	ERS
— — —	à feuillus d'essences tolérantes	ERS	ERS
Peuplements à bouleaux jaunes		PBJ	PBJ
— — —	bouleaux jaunes	PBJ	PBJ
— — —	peuplier	PBJ	PBJ
— — —	de peuplier hybride	PBJ	PBJ
— — —	de tilleul d'amérique	PBJ	PBJ

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide.
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dôme
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère.
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1-5 50% ⊕ 5-9 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	80-30	30-80
50	61-80	90-30	30-90
70	81-100	100-50	50-100
90	101-120	120-50	50-120
120	121 et plus	120-70	70-120

FORÊT MÉQUINNE

Jeune méquinnée: Peuplé à dominance de haut tolérants, majorité des tiges entre D+30 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.
Vieilleux méquinnée: Peuplé à dominance de haut tolérants, majorité des tiges critique de DÉFOLIATION. Autres peuplements, majorité des tiges et plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20m	17m	14m	11m	8m	5m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°
Abrupte	91 et plus	°

* Pente moyenne actuelle de parties 1 à 4.
N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEC(3) 50% (2) — 1 définition de type de couvert; 2 classe de pente; 3 classe d'âge
R (S) 61-80 (C) — 1 classe de densité; 2 classe d'âge; 3 origine
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POULIN, PRÉMAULT & LÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : ESR INC.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3
Unité de gestion: 34-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 00 20*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 204 03*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 314*
Municipalité: 32 20*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 114 4*
Région écologique: 3 8*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 345 L'AMIANTE*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Photographie aérienne: 1986-87
Carte forestière: Année de publication: 1988
Année de révision: 1989

Divisions territoriales en date du: 1/7/86
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21 L 5 S.E. S.O.	21 L 6 S.E. S.O.	21 L 7 S.E. S.O.
21 L 4 N.E. N.O. S.E. S.O.	21 L 3 N.E. N.O. S.E. S.O.	21 L 2 N.E. N.O. S.E. S.O.
21 E 13 N.E. N.O.	21 E 14 N.E. N.O.	21 E 15 N.E. N.O.

50,000 AGRANDI

21 L/3 S.E. II

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée)

52